

# AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« Maintien de l'aide aux syndicats agricoles »

## Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du  
Programme ou du  
rapport :

### SESSION DES 19 et 20 décembre 2024

#### AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE :  / AP :  / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

Nom et numéro du rapport :

**E301 - Agir pour l'Agriculture et la Forêt**

Les récentes actualités nationales ont mis en lumière le dérapage financier de l'Etat français et la nécessité d'engager un processus d'économies et de recherche de nouvelles recettes pour réduire la dette de l'Etat qui s'est établit à 3 228,4 milliards d'euros à la fin du deuxième trimestre 2024.

A la suite de la réception des rapports budgétaires qui sont soumis au vote, nous constatons que la majorité régionale souhaite s'inscrire dans une démarche de participation de notre collectivité au redressement des finances publiques en ciblant en particulier les dépenses de fonctionnement.

Si nous sommes conscients des réalités économiques du pays et de la nécessité d'adopter un autre système de dépense de l'argent public, les mesures actuellement proposées nous semblent démesurées et prises de façon précipitée, sans concertation avec les acteurs du territoire.

En effet, le budget primitif 2025 prévoit l'abrogation de plus d'une soixantaine de règlements d'intervention, dispositifs ou appels à projet.

Il est notamment question de supprimer l'aide aux syndicats agricoles.

Dans un contexte profond de crise agricole, où le rôle des acteurs du dialogue social et de la représentativité du monde agricole est plus que nécessaire, cette décision paraît improductive, voire dangereuse. Le monde agricole est en proie à de grandes incertitudes, que cela soit au regard du renouvellement des générations, de la rémunération du travail agricole, de la transition écologique.

Aussi, soucieux de préserver les capacités de représentation des différents syndicats agricoles, conscients de l'importance du dialogue social dans le contexte particulièrement sensible au sein du monde agricole, nous proposons de revenir sur la suppression de l'aide aux syndicats agricoles. A cette fin nous suggérons d'inscrire au budget primitif 2025 la délibération suivante:

**Délibéré : Suite au paragraphe 2. Accompagnement des investissements agricoles durables**

**Ajouter :**

- Paragraphe 3 – Accompagnement des projets collectifs pour développement durable des entreprises agricoles
- Soutien aux syndicats agricoles

Les syndicats agricoles jouent un rôle spécifique dans l'animation des filières agricoles, l'accompagnement des acteurs, la mise en œuvre d'actions de communication ou encore d'actions de sensibilisation du grand public aux enjeux et spécificités du monde agricole. A ce titre, la Région poursuivra le partenariat avec les 4 organisations syndicales agricoles représentatives.

Je vous propose d'inscrire, à titre indicatif, 200 000 € en autorisations d'engagement



Claire Schweitzer  
Conseillère régionale  
du groupe L'écologie ensemble